

Masseube, le 12 février 2020

J.L.

## Compte-rendu de l' **Assemblée Générale du 8 Février 2020**

Le samedi 8 février 2020, à 15h, s'est tenue, dans la salle du camping municipal de Masseube, l'assemblée générale ordinaire de l'association A.S.M.A., sous la présidence de M. Patrick Boidard, entouré des membres du Bureau 2019, et en présence de Mme Françoise Casalé, vice-présidente du Conseil Départemental du Gers.

Une feuille d'émargement, signée par les adhérent·e·s présent·e·s, est annexée au présent compte-rendu.

A noter la présence de plusieurs membres de l'association « Les randonneurs du Comminges », intéressés par les actions de l'association ASMA.

### **1. OUVERTURE ET RAPPORT MORAL**

Le président Patrick Boidard ouvre la réunion en remerciant les participants, et présente **le rapport moral de l'année 2019**, en abordant les points suivants :

- *L'historique de l'association*, depuis sa création en 2008 : le nombre d'adhérent·e·s, le montant des aides apportées (par ex. : 100.000 € entre 2013 et 2019), les missions sur place, les marchés de Noël, ...
- *Les membres-adhérents*, dont le nombre est important en terme de crédibilité vis à vis des partenaires institutionnels et également pour s'impliquer dans les activités mises en place ;
- *La reconnaissance institutionnelle*, auprès de la mairie de Masseube, du conseil départemental du Gers, du conseil régional d'Occitanie, du CoSIM ...
- *La structure-relais sur place*, l'association IGREHM qui, dans le Cercle de N'Zala, joue un rôle majeur dans les travaux publics et dans ceux qu'ASMA finance.

Des remerciements ont été formulés au sujet des aides financières accordées par Mme la conseillère départementale d'Astarac-Gimone, le Conseil municipal de Masseube et la Fondation d'entreprises Engagés Solidaires. La presse locale, qui publie régulièrement nos articles, a été également remerciée.

### **2. RAPPORT D'ACTIVITES 2019**

Présenté par Jacques Lesponne, secrétaire, il était organisé en deux grandes parties :

- *Les actions réalisées* depuis la précédente A.G. (8 février 2019) :
  - relations avec les amis de N'Zala : mission d'octobre, envoi de vêtements, et surtout aides financières pour les travaux en cours ; ils ont été présentés, avec diaporamas, par Patrick Boidard et Jo Muniente : des canaux d'irrigation (déjà 8 kms sécurisés) , un bassin de stockage de 500 m<sup>3</sup>, un forage (à 110m) avec pompe et panneaux solaires, consolidation d'un canal en surplomb (sur 250m).

Ces interventions d'ASMA répondent aux demandes locales, le volet économique et social ayant été traité en priorité, sous forme du complexe artisanal et social de N'Zala.

→ tenues de stands : fête des associations de Val de Gers à Seissan, et 4 marchés de Noël à Ordan-Larroque, Castelnau-Magnoac, Masseube, et Auch.

- *Le fonctionnement de l'association* : 6 réunions du Bureau, recherche de financements (plusieurs demandes de subventions), communication (2 « lettres de nouvelles », 1 compte-rendu de la mission, 1 nouveau flyer, 6 articles pour la presse locale, et le site internet actualisé, ...), et participation aux réseaux régionaux (« Occitanie Coopération » et CoSIM).

### 3. **RAPPORT FINANCIER**

Jo Muniente, trésorier de l'association, présenta les comptes 2019 :

- recettes : adhésions, dons, subventions (plus de 10.000 €), ventes... => 15.832 €
- dépenses: travaux (plus de 11.000 €), missions, achats produits, aides diverses, frais de fonctionnement => 16.663 €.

Compte-tenu des reports, le disponible au 31.12.2019 était de + 5.282,69 €

*Ces 3 rapports 2019 sont soumis au vote des adhérent·e·s.  
Ils sont adoptés à l'unanimité*

### 4. **LES PROJETS POUR 2020**

Patrick Boidard, président d'ASMA, a donné des prévisions de projets qui se réaliseront en fonction des aides financières obtenues et de l'implication des adhérents :

- une mission sur place, probablement en Juin 2020 ;
- la poursuite des travaux d'hydraulique agricole (canal en surplomb, canaux de N'Zala ou bassin de rétention) ;
- envoi, si nécessaire, de vêtements ;
- financement de médicaments pour le dispensaire ;
- tenue des marchés de Noël ...

Parmi les idées envisagées par le Bureau, il a été cité :

- > l'implication possible des collégiens de Masseube (classes de 4<sup>è</sup>et 3<sup>è</sup>), avec les enseignants d'histoire-géographie, peut-être sous forme d'échanges, préalables à un futur jumelage ;
- > une randonnée-solidaire au printemps, avec l'espoir de 200 participants ;
- > un repas de gala (cuisine et danses marocaines) , en 2020 ou 2021 .

Hors implication d'ASMA, un projet privé touristique-sportif autour de N'Zala a été évoqué, avec des circuits de trek et des hébergements chez l'habitant.

### 5. **LE PROJET DE BUDGET 2020**

Le président Boidard explicita le projet, qui découle du programme envisagé, budget qui s'équilibre à 13.380 € ; les projets potentiels d'actions précédemment évoquées, viendront s'ajouter aux recettes, au fil de leur réalisation. Côté nouvelles dépenses, un projet de construction d'une passerelle au dessus de l'oued parfois en crue, est à finaliser.

Il est également proposé de maintenir au niveau actuel le montant de l'adhésion à ASMA cette année = 20 € / personne.

*Ces 2 rapports sont soumis au vote des adhérent·e·s.  
Ils sont adoptés à l'unanimité*

## **6. QUESTIONS STATUTAIRES**

\* **des modifications statutaires** seront si besoin, à préparer cette année, notamment concernant la gouvernance de l'association (élargissement du Bureau, ou éventuelle création d'un Conseil d'Administration) et son fonctionnement (création d'un règlement intérieur) ; des propositions seront faites lors d'une assemblée générale extraordinaire.

\* **les membres du Bureau**, pour 2020 : les sortants souhaitant poursuivre leurs missions, il est proposé de déroger aux statuts actuels, en ouvrant le Bureau à des membres sans fonction particulière ; ainsi, le Bureau 2020 sera composé de :

- président : Patrick Boidard / vice-président : Lahcen Ghanmouni
- trésorier : Joseph Muniente / trésorière-adjointe : Annie Boidard
- secrétaire : Jacques Lesponne / secrétaire-adjointe : Lulu Muniente
- autres membres :  
Marie-France Burthe, Sabah Bouzidi-Lhuissier et Marie-Josée Troadec.

*Ces propositions sont adoptées à l'unanimité*

## **7. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2020**

L'ensemble des sujets ayant été traité, le président clôt la réunion à 16h55.

\* \* \*

Le président,

Le secrétaire ,

*Patrick Boidard*

*Jacques Lesponne*